

# Ceta : un accord à portée de main

## Les négociateurs se sont quittés sans conclure. Le CDH aurait encore des soucis sur l'agriculture. Reprise ce jeudi.

Les négociateurs du fédéral et des entités fédérées ont travaillé mercredi jusqu'en fin de soirée pour finaliser un accord belgo-belge sur le Ceta, sans parvenir à conclure. Les négociateurs se retrouvent ce jeudi dès 10 heures. « Nous avons des informations qui doivent être vérifiées techniquement cette nuit », a expliqué Rudy Demotte à la sortie.

Le texte négocié en journée comporte des avancées chères aux francophones. D'abord, s'il avalise le principe d'une application provisoire du traité, avant même sa ratification par les parlements, il contient une sortie de secours. Ensuite, plusieurs chapitres du Ceta – dont celui sur les tribunaux d'arbitrage – ne sont pas concernés par cette application provisoire. Enfin,

sur le volet agricole, les Wallons ont arraché des éléments significatifs.

Mais selon une source proche des négociateurs, en matière agricole justement, c'était toujours insuffisant pour le CDH. Après une réunion avec le président Lutgen et des suspensions de séance, les centristes auraient dès lors demandé un temps supplémentaire de ré-

flexion.

Le Premier ministre a eu un contact avec le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, pour l'informer de la situation. Il s'entretiendra jeudi matin avec le président du Conseil européen, Donald Tusk. ■

## Ceta : trois points pour une sortie de la crise belgo-belge

► Mercredi soir, on était proche d'un accord dans la crise belgo-belge autour de la signature du Ceta.

► Une issue permise grâce à des avancées concernant l'agriculture, l'arbitrage privé et la possibilité de sortir du traité.

Comité de concertation mercredi matin, rebelote l'après-midi... Les négociateurs francophones et ceux du fédéral et des autres entités fédérées ont négocié jusqu'en début de soirée pour finaliser un accord belgo-belge sur le Ceta. Le document a ensuite été examiné par les bureaux de partis (PS et CDH) ainsi que par leurs experts, afin de s'assurer de la solidité juridique des différents points repris dans le texte. Avant une nouvelle réunion fédéral – fédérés vers 21 h. A l'entrée, toujours pas de fumée blanche. Pour le ministre-président de la Communauté française, Rudy Demotte, « on ne peut pas encore donner de réponse qui soit suffisamment avérée sur le plan juridique ». Pour le

ministre-président wallon Paul Magnette, il reste des « questions techniques ».

Pourtant, le texte négocié en comité de concertation comporte des avancées chères aux Wallons sur trois axes fondamentaux.

D'abord, s'il avalise le principe d'une application provisoire du traité, avant même sa ratification par les parlements, il contient une porte dérobée en guise de sortie de secours. Ainsi, durant l'application provisoire, si une Région estime, sur la base des effets constatés du traité, qu'elle veut mettre fin à cette applica-

tion, l'Etat belge notifiera au Conseil européen « l'impossibilité définitive et permanente de la Belgique de ratifier le Ceta ».

De même, « pour les matières relevant de leurs compétences exclusives ou partielles au sein du système constitutionnel belge, elles (NDLR : les entités fédérées) entendent soumettre toute coopération en matière de réglementation à l'accord préalable de leur parlement, de même que toute décision réglementaire qui en découlerait ». Ceux qui rêvaient hier d'un passage en force sans l'aval de la Wallonie en sont pour leurs frais.

Toutefois – et c'est le deuxième axe –, plusieurs chapitres du Ceta

– dont le 8, sur la protection des investisseurs étrangers et les tribunaux d'arbitrage – ne sont pas concernés par cette application provisoire du traité. Et quoi qu'il arrive, l'accord prévoit que « sauf décision contraire de leurs Parlements respectifs, la Région wallonne, la Communauté française, la Communauté germanophone et la Commission communautaire francophone n'entendent pas ratifier le Ceta ».

Opposition irrémédiable ? Pas sûr. En précisant « tel qu'il existe au jour de la signature du Ceta », le texte laisse ouverte la possibilité que la Wallonie donne finalement son aval à une procédure plus stricte, plus encadrée – qui pourrait être, par exemple, la mise en place d'une véritable Cour d'arbitrage publique, sur le modèle de la Cour internationale des droits de l'homme.

### Clause de sauvegarde agricole

Enfin, sur le volet agricole, les négociateurs francophones ont également arraché des éléments parfois très significatifs, même s'ils risquent de ne pas suffire à rassurer l'ensemble des agriculteurs. Les contingents tarifaires négociés aideront à fermer la

porte aux velléités américaines de se servir du Canada pour attaquer notre marché. L'une des

craintes des opposants au traité est en effet de voir les Etats-Unis se servir du Ceta pour inonder l'Europe de leurs produits. « Pour bénéficier de l'accord, note une source, pas question de se contenter d'une société boîte aux lettres au Canada. »

En cas de crise du lait, la Commission européenne s'engage à relever le prix d'intervention du stockage. De son côté, le Canada ne pourra pas contester l'utilisation de cet instrument ni aucun autre destiné à assurer le maintien du prix du lait. Mais le porc et le bœuf ne seront pas protégés par des mécanismes équivalents. Ce qui risque d'être difficilement acceptable par nombre d'agriculteurs wallons.

Le Ceta prévoit par exemple un quota de 60.000 tonnes de viande de bœuf qui pourront être exportées vers l'Europe avec un tarif douanier préférentiel. Même si cette quantité est relativement modeste, en période de crise, elle pourrait être le déclencheur qui fait basculer le marché en cassant les prix. Par ailleurs, la Belgique sera tenue de relayer toute nouvelle demande d'appellation d'origine contrôlée (AOP) même si elle n'émane que d'une seule Région. Ainsi, la Wallonie pourra demander que l'on ajoute à la liste le fromage de Herve ou la

Flandre, le péket du Limbourg. Une clause de sauvegarde agricole a aussi été décrochée. Jusqu'ici, seuls les Canadiens en disposaient. Mais elle sera limitée. Enfin, les Wallons ont obtenu que toute législation européenne en

matière d'OGM, d'hormones et de nouvelles technologies de production ne soit pas entravée par le Ceta. ■

**DOMINIQUE BERNIS  
PASCAL LORENT  
ALAIN JENNOTTE**

## négociations Michel, Reynders, Magnette, Antoine : quatre acteurs en quête d'épilogue

Que cela ne soit pas forcément bon pour l'image de la Belgique, sans doute. Reste que la crise du Ceta est (aussi) devenue une affaire belgo-belge. Une affaire à résoudre. Depuis des jours, les différents niveaux de pouvoir s'y emploient. Entre responsables fédéraux – en première ligne le Premier ministre, Charles Michel (MR) et le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders (MR) –, et responsables régionaux – avant tout le ministre-président wallon, Paul Magnette (PS), et le président du parlement de Wallonie, André Antoine (CDH).

Reste aux principaux acteurs de la pièce Ceta à atterrir. Et à sauver la face, en assurant avoir gagné, du moins avoir abouti là où ils le voulaient. Voyons comment pourrait s'écrire l'épilogue de la version belgo-belge du feuilleton « traité de libre-échange avec le Canada », à travers ses premiers rôles.

### Charles Michel

Le Conseil européen ne reconnaît que les chefs d'États et de gouvernement. C'est donc le Premier ministre qui a dû affronter ses 27 collègues, la semaine dernière,

au sommet. Et leur dire que, malheureusement, il ne pouvait pour l'heure promettre de signer le traité Ceta, faute d'approbation par certaines entités fédérées belges, Wallonie en tête. Et ce, même s'il y est personnellement favorable.

Pas facile à assumer face aux homologues, d'autant qu'il apparaissait ainsi comme le chef d'un gouvernement qui n'a pas vu venir le coup d'un autre chef de gouvernement du pays. Il a donc mis la pression. Profitant du vrai faux ultimatum du président du Conseil européen, qui réclamait une réponse belge lundi soir, pour organiser un comité de concertation entre fédé-

ral et Régions autour d'une seule question : « oui » ou « non » au Ceta. Ce fut non.

Alors il a remis le travail sur le métier mercredi, en organisant de nouveaux comités de concertation. Et là, les discussions ont (enfin) bien avancé. Régulant apparemment les deux derniers écueils : agriculture et tribunal d'arbitrage. Les Belges semblaient en mesure d'envoyer bientôt à l'Europe une « *Déclaration du Royaume de Belgique relative aux conditions aux pleins pouvoirs par l'Etat fédéral et les Entités fédérées pour la signature du Ceta* ».

Si c'est bien le cas, Michel pourra dire à ses collègues européens que le feuilleton belgo-belge a pris fin. Mais il lui faudra aussi reconstruire l'image belge dans certains cénacles.

### Didier Reynders

C'est le ministre des Affaires étrangères qui détient le stylo. C'est lui qui devra signer le Ceta au nom de la Belgique. Lui qui a la première main sur le dossier... et qui n'a pas cru que les Wallons résisteraient jusqu'au bout. Les experts des Affaires étrangères, convaincus des mérites du Ceta, ne voyaient dans leurs contestations que de basses manœuvres politiques. Ils ne sont pas les seuls à s'être trompés : « *Tant au niveau européen que belge, on a sous-estimé le risque réel d'un blocage* », confie une source européenne.

La semaine dernière encore, Didier Reynders ne paraissait toujours pas croire que le Ceta serait recalé. « *Le Canada est le pays hors Union européenne le plus proche de nous, pour les services publics, les normes sociales, environnementales... Si on ne signe pas avec lui, avec qui ?* » En marge

d'un Conseil européen le 18 octobre, il mettait en garde : « *L'isolement est très dangereux. Cela pose un problème à la Belgique.* »

C'est d'ailleurs au nom de l'image et de la place de la Belgique dans l'Europe et le monde, qu'il a tenté de convaincre les récalcitrants. Ne ménageant pas ses efforts les derniers jours. Tant pour rapprocher les points de vue, que pour mesurer chacun de ses propos afin de ne pas hypothéquer un compromis. Au point de reconnaître le bien-fondé de certains arguments de l'autre camp, lorsqu'il avoue « *comprendre les préoccupations légitimes des citoyens, pour lesquelles on a apporté des garanties* ». Même si son agacement est parfois perceptible... « *Il doit arrondir les angles et trouver un accord, nous glisse-t-on, mais il n'en pense pas moins...* »

Après un départ raté, puis un engagement sans faille à la recherche d'un compromis, il pourrait apparaître comme l'un des principaux artisans d'un accord intra-belge.

### Paul Magnette

Avec le Ceta, on l'a écrit, il a pleinement endossé le costume de ministre-président wallon. Multipliant les déclarations, réunions et explications devant le parlement wallon. Il est devenu le défenseur du respect des francophones. Et la figure de proue d'une social-démocratie revigorée, soucieuse de ne pas laisser les multinationales détricoter les législations nationales ou mettre à mal le fragile équilibre du marché agricole. Au point que des politiques d'Europe et d'ailleurs ont salué son combat. Et que lui-même envisageait rien moins que la révision de certaines parties du Ceta, après sept ans de négociation !

Restait à super-Magnette à démontrer sa capacité à atterrir. Pas la partie la plus facile... La signature d'un accord frustrerait forcément tous ceux qui rêvaient d'enterrer purement et simplement le

Ceta. Il devra donc capitaliser sur d'autres aspects en cas d'accord avec les Américains (le fameux TTIP). Signer après avoir obtenu des avancées essentielles : un épilogue qui lui offrirait une sortie de scène glorieuse que n'entacheraient pas (trop) les lazzis des partisans du non absolu au Ceta ou des libéraux.

### André Antoine

Il n'était pas au cœur de la négociation. Mais au centre du débat parlementaire wallon. Du haut de son perchoir sudiste, il a pu tirer parti de la pièce belgo-belge. En l'espace de quelques jours, les projecteurs se sont braqués sur l'institution qu'il préside. Les députés wallons se sont saisis du Ceta, épluchant chaque paragraphe, justifiant point par point le refus de donner un blanc-seing au fédéral. Au passage, André Antoine aura flatté son électorat agricole brabançon. Mais aussi passablement irrité l'opposition libérale : « *Je n'ai jamais vu un président de parlement se transformer ainsi en chef de meute !* », rèle un député bleu.

Le moment venu, il faudra à André Antoine réussir la scène finale : celle d'un parlement wallon validant un texte durement négocié par l'exécutif, au terme d'une séance d'auto-congratulation. ■

**MARTINE DUBUISSON  
PASCAL LORENT  
PHILIPPE REGNIER**

**HUMEUR**

PASCAL LORENTE

**MAGNETTE, QUAND IL PARLE DU CETA, TOUT LE MONDE L'ENCENSE MAIS PERSONNE NE L'ÉCOUTE**

Paul Magnette est un fin orateur. Un beau parleur, aurait dit mon arrière-grand-mère, qui se méfiait des hommes bien de leur personne. Il a la « tchatche », tradiraient avec plus d'estime une part de ses administrés carolos. Et pourtant, paradoxe, personne ne l'écoute vraiment. Depuis le début du bras de fer entre l'Europe et la Wallonie, que dit-il ? Qu'en cet état, le Ceta, ça ne va pas. A cause de la dérégulation, de l'arbitrage privé, de la concurrence déloyale pour les agriculteurs, du risque que le traité serve de « cheval de Troie » aux entreprises américaines en cas de rejet du TTIP... Bref, des critiques rationnelles dans le chef d'un leader social-démocrate soucieux de réformer le capitalisme de l'intérieur. Par des ajustements. Et qu'il suffirait donc de déplacer certains « petits leviers » chers à Philippe Busquin, pour que l'accord avec le Canada devienne acceptable. Et soit signé.

Paul Magnette parle. Bien. Beaucoup. Mais à aucun

moment, il ne clame qu'il faut en finir avec le capitalisme. Ou qu'accroître les échanges transatlantiques est dérisoire et contre-productif au regard des enjeux climatiques qui devraient nous occuper. Ou qu'ouvrir toutes grandes les portes de l'Europe n'y ramènera pas les industries qui s'envolent par les fenêtres depuis plus de trois décennies. Pas plus qu'il ne manifeste d'acrimonie à l'égard de la feuille d'érable et de ceux qui s'en drapent, comme le laissent entendre certains adversaires du MR. Et pourtant, parmi ceux qui l'encouragent sinon l'acclament, on trouve des radicaux de gauche, des écologistes pointus, des souverainistes tranchés et jusqu'au FN français, toutes ces « minorités » qui, sous nos cieux, avaient perdu l'habitude d'être audibles au sein du champ politique. Alors, quand le Premier wallon semble tendre l'oreille dans leur sens, elles s'agitent, se réjouissent et se remettent à y croire. Au point de ne plus ouïr ce que dit le ministre-président wallon et de déceler dans le brouhaha des mots qu'ils ne prononcent pas. Et tout ça n'est pas bon. Parce que si le Ceta s'établit finalement entre l'Europe et le Canada, sous une version amendée à la sauce péket, le réveil risque d'être douloureux pour ces sourds aficionados d'un héraut fantasmé. Et ceux-là même qui hier l'encensaient, dresseront demain de tous bois un bûcher. Pourtant, pour Magnette, ce ne sera pas faute d'avoir parlé mais bien de mal avoir été écouté.

**Rassemblement ou... apéro ?**

Alors que les discussions au sein du comité de concertation devaient reprendre mercredi soir au sujet du Ceta, l'alliance D19-20, qui regroupe plusieurs associations, a d'ores et déjà annoncé la tenue d'une action ce jeudi dans le quartier européen à Bruxelles. La circulation sera interrompue sur une partie du rond-point Schuman, a confirmé la zone de police Bruxelles-Ixelles. Si une signature du traité de libre-échange est maintenue pour ce jeudi, l'Alliance D19-20 appellera à un rassemblement dès 12 h pour une « casserolade géante » devant le bâtiment de la Commission dans le but de se faire entendre. Dans le cas contraire, « un apéritif de la

victoire de la démocratie contre les multinationales » se tiendra au rond-point Schuman entre 12 et 14 h et entre 17 et 20 h. Y seront proposés des bières artisanales, du cidre, du jus de pomme, ainsi que de la charcuterie et des fromages de Wallonie. (b)

**Le rond-point Schuman bloqué**

La police avertit que la circulation ne pourra probablement plus contourner le rond-point Schuman jeudi à partir de 12 h et, peut-être, jusqu'à 20 h. L'axe E40-avenue de Cortenbergh-rue de la Loi en direction du centre-ville ne devrait par contre pas être perturbé. Ni le tunnel Reyers E40 direction Centre qui ne sera pas fermé. Le métro roulera normalement. (b)

# sommet Europe-Canada, ce n'est pas que le Ceta

Le sommet UE-Canada, ce n'est pas que le Ceta, l'accord de libre-échange négocié avec Ottawa ! La signature du traité, jusqu'en dernière minute incertaine en raison de la fronde des francophones de Belgique, avec un Premier ministre canadien Justin Trudeau, hésitant à boucler ses valises, a bien sûr focalisé toute l'attention. Mais la relation de l'Union avec son partenaire nord-américain ne se limite pas au commerce des biens et des services et à l'investissement, loin s'en faut.

Le sommet prévu ne se résumera d'ailleurs pas à une simple formalité de signature des 1.600 pages du Ceta. Une séance plénière est d'abord prévue, suivie, quelques heures plus tard, d'un dîner de travail. Le tour de table est révélateur du spectre des relations envisagées. Côté canadien, le Premier ministre Justin Trudeau, le ministre des Affaires étrangères Stéphane Dion (déjà présent à Paris mardi et en Allemagne ce mercredi), la ministre du Commerce Chrystia Freeland et quelques chefs de provinces, dont Québec, sont annoncés. Côté européen, le sommet doit mobiliser le président du Conseil européen (soit les chefs d'Etat ou de gouvernement des 28 Etats membres) Donald Tusk, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité Federica Mogherini et la Commissaire au Commerce Cecilia Malmström.

Ce sera le premier sommet UE-Canada depuis celui du 8 septembre 2014, à Ottawa. Lors duquel le Ceta, déjà ficelé par les négociateurs canadiens et européens, fut paraphé – avant d'être rouvert pour « moderniser » le mécanisme de règlement des différends multinationales contre Etats et mettre en place le fameux « ICS » (toujours controversé...). Lors de ce sommet d'il y a deux ans, un autre texte fut paraphé, par la cheffe de la diplomatie de l'UE de l'époque, Catherine Ashton, et le ministre canadien des Affaires étrangères John Baird : un « accord de partenariat stratégique ».

Cet accord, consigné dans un document de 14 pages, est destiné « à approfondir la relation avec le Canada en matière de politique étrangère et de sécurité, sur le terrain des droits de l'Homme, du développement, en matière de coopération judiciaire, etc. », expose une porte-parole de la diplomatie européenne. Ce document est également « prêt pour la signature », ajoute la porte-parole. Il devra ensuite encore être... ratifié. Les sommets UE-Canada devraient alors passer à un rythme

annuel.

## Liberté et démocratie

L'UE a développé un « partenariat stratégique » avec une dizaine de pays, au cours de la dernière décennie : avec les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et le Brésil sur le continent américain, la Russie en Europe, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud en Asie, et l'Afrique du Sud. Mais « peu de partenaires ont autant en commun que l'UE et le Canada », souligne la délégation de l'UE à Ottawa. *Tous deux, nous défendons la liberté et la démocratie. Et nous rejetons tous deux la peine de mort et faisons la promotion des droits humains sur la scène globale.* Le voisin états-unien, visé par le fameux projet de TTIP, appréciera la référence à la peine capitale...

La relation bilatérale a démarré dans les années 1950, essentiellement dans le domaine économique et commercial, avant d'évoluer vers ce partenariat. Le Canada a même été le premier pays du club des pays industrialisés à conclure un accord avec la CEE de l'époque, en 1996. Le cadre « stratégique » actuel prévoit une « coopération en matière de politique étrangère, sur des sujets comme la Syrie, la lutte contre le terrorisme, les migrations », reprend la porte-parole de Mogherini. La délégation à Ottawa ajoute que les deux partenaires partagent une « approche plus nuancée dans beaucoup de crises internationales » – que la superpuissance US ou les Russes. Côté pratique, les Canadiens contribuent parfois à des missions d'observation des élections menées par l'UE dans des pays tiers. Ottawa contribue aussi « régulièrement » aux missions de l'UE menées au titre de la Politique commune de sécurité et de défense, entre autres actuellement la mission de police dans les territoires palestiniens, une mission de conseil en Ukraine ou encore la mission « Etat de droit » Eulex au Kosovo.

Et puis, le sommet devrait également résoudre un litige – qui s'est d'ailleurs invité dans le débat sur le Ceta : les Roumains et les Bulgares, membres de l'UE depuis 2007, ne bénéficient toujours pas de la même exemption de visas accordée aux ressortissants des autres pays membres de l'Union. La promesse de régler ce problème faite par Ottawa a levé les dernières résistances de Bucarest et Sofia. ■

PHILIPPE REGNIER